



Engagement de Cordoue

1er Forum des Autorités Locales Union Européenne- Maroc

Du 1 au 3 mars 2010 a eu lieu le 1er Forum des Autorités Locales Union Européenne-Maroc célébré dans le cadre de l'agenda de la Présidence espagnole de l'Union Européenne. Ce 1er Forum des Autorités Locales de l'Union Européenne et du Maroc a été organisé par le Fonds Andalou des Municipalités pour la Solidarité Internationale, conjointement avec le Secrétariat d'Etat pour l'Union européenne du Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération de l'Espagne et la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc, et en collaboration avec la Fédération Espagnole des Municipalités et Provinces, le Gouvernement Régional Autonome d'Andalousie, la Fédération Andalouse des Municipalités et Provinces, la Diputación de Cordoue, la Diputación de Jaén, la Mairie de Cordoue, la Maison Arabe, la Fondation Trois Cultures, la Commission européenne et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers son Programme ART, et comptant sur la présence de représentants des autorités locales européennes et marocaines.

Nous nous sommes réunis dans la ville de Cordoue, symbole de la coexistence, qui fut la capitale de Al-Andalus et l'un des sommets de l'art islamique, afin de parler de ce qui nous unit et pour trouver les scénarios qui nous permettront de marcher ensemble dans le futur pour le bénéfice de nos peuples.

Reconnaissant le travail que nous réalisons dans le cadre de la coopération décentralisée, avec la célébration de ce 1er Forum nous nous engageons à initier un processus pour la construction d'un agenda commun de la coopération décentralisée entre les autorités locales du Maroc et de l'Union européenne, respectant les principes partagés de coordination, appropriation et harmonisation de la coopération internationale.

Nous reconnaissons que le Statut Avancé est avant tout l'expression de la "volonté commune du Royaume du Maroc et de l'Union européenne d'établir une association de plus en plus étroite et réciproquement porteuse dans tous les domaines et à tous les niveaux, dans l'objectif notamment de renforcer le processus de réformes et de modernisation économique et sociale de ce pays". En ce sens, nous considérons fondamental le rôle des autorités locales dans ce cadre.

Ce 1er Forum des Autorités Locales UE-Maroc exhorte les Chefs d'Etats et de gouvernement de l'UE et du Maroc réunis dans le cadre du Premier Sommet entre l'UE-Maroc, qui aura lieu à Grenade le 7 mars de :

1. Réaffirmer l'importance de la contribution politique et de la participation institutionnelle des autorités locales dans le processus ...du Statut Avancé du Maroc et de l'UE.
2. Recommander la progression significative des transferts financiers Communautaires dans le cadre de la Politique de Voisinage européenne aux pays méditerranéens et particulièrement au Maroc.
3. Aller de l'avant pour une participation du Maroc dans le Programme de Coopération Transfrontalière de la Politique européenne de Voisinage afin de faciliter une véritable appropriation et articulation entre acteurs de la coopération décentralisée UE-Maroc.
4. Avancer vers une institutionnalisation de la dimension locale du Statut Avancé, en assurant sa durabilité.

Nous réaffirmons notre volonté d'approfondir la coopération décentralisée et la construction d'un agenda commun entre autorités locales de la UE et du Maroc pour :

- Encourager le développement socioéconomique et l'amélioration de la connectivité territoriale.
- Promouvoir le développement environnemental durable.
- Mettre en valeur le patrimoine et la promotion du dialogue culturel et la coopération pour l'éducation des jeunes et l'intégration des immigrés. C'est pourquoi nous valorisons très positivement la dimension du local dans l'initiative de l'Alliance des Civilisations.
- Promouvoir de meilleures conditions pour garantir la mobilité des personnes, des biens et des capitaux dans le territoire transfrontalier et européen.
- Et pour cela, promouvoir des réseaux de dialogue et de consultation entre les autorités locales, comme éléments clés des relations entre le Maroc et l'Union européenne. En ce sens, nous saluons la création en janvier 2010 de l'Assemblée Régional et Local Euro-méditerranéenne (ARLEM) comme un bon instrument pour créer un cadre qui assurera la participation politique, ainsi qu'opérative et déclarative, des autorités locales et régionales dans le Processus du Statut Avancé.

Nous reconnaissons qu'il est nécessaire de surmonter quelques limites et obstacles dans la mise en marche d'un agenda commun de la coopération décentralisée, et pour cela nous nous engageons à impulser les mesures nécessaires pour développer des outils d'appropriation dans les territoires, afin de faciliter davantage la coopération en tant que complément des efforts de la planification stratégique (plans communaux de développement, renforcement institutionnel local, maisons du développement, formations des ressources humaines pour le développement, etc.)

Dans le but de réaffirmer le rôle des autorités locales dans le cadre du Statut Avancé UE-Maroc et le développement d'un agenda commun de la coopération décentralisée, nous nous engageons à développer les outils et axes de travail suivants:

- La mise en place d'un Observatoire Permanent de la Coopération Décentralisée UE-Maroc qui assure le recueil, la diffusion et l'analyse de l'information relative à la coopération décentralisée UE-Maroc, établissant des mécanismes pour intégrer cette coopération décentralisée dans les stratégies de développement territorial (avec une attention particulière pour les Plans Communaux de Développement qui sont en cours de formulation dans toutes les villes et communes du Maroc);
- L'activation d'un Groupe de Suivi mixte Euro-Marocain, avec des représentants des autorités locales et régionales de l'UE et du Maroc, ayant pour mission d'informer les instances institutionnelles du Statut Avancé, de coordonner les réseaux d'autorités locales et régionales dans ce domaine et d'encourager l'Agenda de la Coopération Décentralisée UE-Maroc.

Nous, autorités locales, réunies dans ce 1er Forum des Autorités Locales Union Européenne-Maroc, nous affirmons que nos territoires sont les espaces propices pour la promotion d'initiatives qui permettent un vrai développement humain. Nous en sommes convaincus et impliqués, conformément à l'Engagement de Cordoue. Il est donc nécessaire de mettre en place plus de mesures concrètes dans le cadre des rapports de partenariat entre l'Union Européenne et le Gouvernement du Maroc pour le rendre possible.

Cordoue, le 3 Mars 2010.

Suite de la lecture de ce document de conclusions du Forum, on s'engage, en session plénière, à célébrer, au Maroc, le 2nd Forum des Autorités Locales UE-Maroc dans le cadre du prochain Sommet UE-Maroc qui aura lieu en 2011.